

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 16 mars

Sont présents: MM. les échevins N. Giroux, président, Bumbray, Major, David, Gallery et Turner.

1.—M. le président informe les soumissionnaires pour la fourniture des matériaux pour pavages et trottoirs permanents et de matériaux divers, pour l'exercice 1909, que la Commission ne prendra en considération que les soumissions pour la fourrure de bordures en pierre.

M. J. Métivier, président de l'Association des Tailleurs de Pierre de Montréal, se présente devant la Commission accompagné d'une nombreuse délégation de tailleurs de pierre de Montréal, et soumet une volumineuse requête signée par des propriétaires, marchands, épiciers et ouvriers de Montréal, demandant d'accorder le contrat pour la pierre de bordure aux ouvriers de Montréal.

Soumise et lue une lettre des tailleurs de pierre de Montréal, demandant d'accorder le contrat pour la bordure des trottoirs à la Compagnie Latrelle & Frères.

Et un débat s'engageant,

M. le président informe la délégation que leur requête sera prise en considération.

2.—M. l'échevin Guay se présente devant la Commission relativement à l'érection et au maintien de barrières, par la Compagnie du Grand-Tronc, sur certaines rues dans le quartier St-Henri. Le secrétaire est prié d'inviter les autorités du Grand-Tronc à assister à une assemblée spéciale qui sera tenue jeudi prochain, à 3 heures p.m. pour étudier cette question et de donner en même temps avis de cette assemblée à M. l'échevin Guay.

3.—Soumise et lue une lettre de M. T. Leclaire, demandant qu'on lui adjuge le contrat pour la fourniture de bordures en pierre pour cette année.

Déposée sur le bureau.

Soumise et lue une lettre de M. I. Montfort, sollicitant une position comme mécanicien aux ateliers de la Corporation à la Pointe St-Charles.

Déposée sur le bureau.

4.—Soumis et lu un extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil, tenue le 15 mars 1909, au sujet de l'opinion du Département en Loi concernant le pont de la rue Ste-Catherine-Est.

Soumise et lue une lettre de M. A.-D. Cartwright, secrétaire de la Commission des Chemins de Fer du Canada, au sujet de la requête de la Compagnie du Pacifique Canadien relativement au pont de la rue Ste-Catherine.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur cette question aussitôt que possible.

5.—Soumis et lu un extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil tenue le 15 mars 1909, relativement à un rapport de la Commission des Finances recommandant que le crédit de \$1,200 demandé par la Commission de la Voirie pour réparations à la chaussée de l'avenue Papineau, à partir de l'avenue Mont-Royal jusqu'à la chaussée de la rue des Carrières, et la chaussée de ladite rue, à partir de l'avenue Papineau jusqu'à l'avenue Sherbrooke, soit pris à même le montant affecté, cette année, à la réparation des rues macadamisées.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à faire lesdites réparations aux rues ci-haut mentionnées.

6.—Soumis et lu un extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil tenue le 15 mars 1909, au sujet du protest de la "Montreal Electric Light Company" contre la Cité de Montréal, relativement à la pose de poteaux sur certaines rues.

Soumis et lu aussi un rapport de l'inspecteur de la Ville déclarant que le ou vers le 11 janvier dernier, un em-

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of March.

Present: Ald. N. Giroux, chairman, Bumbray, Major, David, Gallery and Turner.

1.—The chairman informed tenderers for the supply of materials for permanent pavings and sidewalks and of sundry materials for 1909, that the Committee would only consider the tenders for the supply of curbstone.

Mr. J. Métivier president of the Stonecutters Association of Montreal, appeared before the Committee and submitted an extensive petition signed by proprietors, merchants, grocers and laborers of Montreal, asking that the contract for curbstone be awarded to Montreal laborers.

Submitted and read a letter from the Montreal Stone Cutters asking that the contract for curbstone for sidewalks be awarded to Latrelle & Bros.

And a debate arising,

The chairman informed the delegation that their request would be considered.

2.—Ald. Guay appeared before the Committee concerning the erection and maintenance of gates by the Grand Trunk Ry. Co., on certain streets in St. Henry ward. The secretary was instructed to invite the Grand Trunk authorities to attend a special meeting to be held on Thursday next, at 3 o'clock p.m., to consider the matter and also to notify Ald. Guay of said meeting.

3.—Submitted and read a letter from Mr. T. Leclaire asking that he be awarded the contract for the supply of curbstone for this year.

Laid on the table.

Submitted and read a letter from Mr. I. Montfort asking for a position as engineer at the Corporation shops, Point St. Charles.

Laid on the table.

4.—Submitted an extract from the minutes of the special meeting of Council held on the 15th of March 1909, anent the opinion of the Law Department concerning the Ste. Catherine street East bridge.

Submitted and read a letter from Mr. A. D. Cartwright, secretary of the Board of Railway Commissioners of Canada anent the petition of the Canadian Pacific Ry. in connection with the Ste. Catherine street bridge.

Resolved: That the City surveyor be instructed to report on said matter as soon as possible.

5.—Submitted and read an extract from the minutes of the special meeting of Council held on the 15th of March 1909, anent a report from the Finance Committee recommending that the appropriation of \$1,200 asked by the Road Committee for repairs to the Papineau avenue roadway, from Mount-Royal avenue to Carrières street roadway, and the Carrières street roadway, from Papineau avenue to Sherbrooke avenue, be charged against the sum voted this year, for repairing macadamizing streets.

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair the above mentioned streets.

6.—Submitted an extract from the minutes of the special meeting of Council held the 15th of March 1909, anent the protest of the Montreal Electric Light Company, against the City of Montreal in connection with the erection of poles in certain streets.

Was also submitted and read a report from the City surveyor stating that on or about the 11th of January